

Tableau comparatif nouvelles classes de résistance

conformément à SN EN 1627:2011

Classe de résistance		Type de verre/vitrage SN EN 356	Profil du cambrioleur	Durée de résistance Fenêtre	Critères de contrôle Verre	Désignation Propriété verre
Nouvelle désignation	Ancienne désignation					
RC 1 N	--	Float	Cambrioleur occasionnel: Emploi de la force corporelle (vandalisme)	--	--	--
RC 2 N	--	Float	Cambrioleur occasionnel: Outils simples tels que tournevis, pince, coin	3 min.	--	--
RC 2	WK2	P4A 1.52 Film PVB Type B200	Cambrioleur occasionnel: Outils simples tels que tournevis, pince, coin	3 min.	Hauteur de chute de la bille d'acier de 4.11 kg: 9 mètres (3 impacts)	Résistant aux- projections
RC 3	WK 3	P5A 2.28 Film PVB Type B200	Cambrioleur occasionnel ou expérimenté: Le cambrioleur utilise des outils à levier supplémentaires	5 min.	Hauteur de chute de la bille d'acier de 4.11 kg: 9 mètres (9 impacts)	Résistant aux- projections
RC 4	WK 4	P6B	Cambrioleur expérimenté: Utilise en plus une scie et des outils de percussion	10 min.	Coups de hache: minimum 30 coups	anti- effraction
RC 5	WK 5	P7B	Cambrioleur expérimenté: Utilise en plus des outils électriques	15 min.	Coups de hache: plus de 50 coups	anti- effraction
RC 6	WK 6	P8B	Cambrioleur expérimenté: Utilise en plus des outils électriques plus grands	20 min.	Coups de hache: plus de 70 coups	anti- effraction

Explications:

De WK à RC:

L'abréviation WK utilisée jusqu'à présent au sein de la norme DIN signifie classe de résistance. Dans le cadre de l'internationalisation, le terme a été transposé en anglais.

RC ne signifie par conséquent rien d'autre que **classe de résistance**.

Remarque concernant RC 1 N et RC 2 N:

Les classes de résistance RC 1 N et RC 2 N décrivent des composants vitrés sans exigences de sécurité particulières pour le vitrage. En outre, les éléments de la classe RC 1 N ne sont soumis à aucune tentative d'effraction manuelle.

Les composants de ces catégories sont prévus pour des situations difficiles d'accès au cambrioleur, c'est-à-dire dont l'implantation est située à une hauteur minimale de 3 m et distantes latéralement d'au moins 1 m d'un emplacement exploitable par le cambrioleur.

Exemple: Impostes, fenêtres des étages supérieurs, fenêtres jouxtant les balcons

Vitrages anti-panique:

Pour les portes des issues de secours, il convient de respecter des exigences complémentaires conformément à l'annexe nationale NA.7 de la norme SN EN 1627: 2011. Conformément à celle-ci, les vitrages en verre de sécurité feuilleté jusqu'à la classe de résistance RC 3 présentent une couche de polycarbonate d'au moins 5 mm; à partir de la classe de résistance RC 4, au moins deux couches de polycarbonate de 5 mm.